

VAE ASSISTANT DENTAIRE

Obtenez la certification Assistant dentaire - RNCP38144, niveau 4, par la voie de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Pour qui ? ✨

Toute personne dont l'expérience professionnelle permet de démontrer des compétences directement liées au référentiel du titre.

Aucune durée minimale d'expérience n'est exigée pour la recevabilité.

Quel parcours ?

Selon votre expérience et vos compétences, plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- VAE complète : validation des 4 blocs de compétences
- VAE partielle : validation du bloc 4 uniquement
- Parcours mixte : VAE et formation

À savoir

Le métier d'assistant dentaire est une profession réglementée. Le certificateur étudie votre dossier de faisabilité afin d'établir la recevabilité ou la non-recevabilité de votre demande de VAE.

Quelles étapes pour la VAE ?

Etape 1 :

Dossier
de faisabilité

Etape 2 :

Dossier
de validation

Etape 3 :

Entretien oral devant un jury



COMMENT SE DÉROULE LE PARCOURS ?

1. Faisabilité

Dossier de faisabilité + entretien individuel pour analyser votre expérience et définir le parcours.

2. Recevabilité

Le dossier est transmis au certificateur, qui rend la décision de recevabilité.

3. Dossier de validation (Livret VAE 2).

Rédaction du dossier de preuves.

Accompagnement (facultatif)

Durée prévue par le règlement de délivrance de la branche : 4 à 12 mois.

4. Modalité d'évaluation

Entretien avec le Jury VAE de 45 min à 1 h. Validation totale, partielle ou ajournement.

Avant le jury : Remise obligatoire du dossier de validation et de l'attestation AFGSU niveau 2 et « Gestion du risque infectieux ».



Coût et Financement

ÉTAPE 1 – Faisabilité

160 € - Forfait à la charge du candidat.

Pas de financement CPF / OPCO

ÉTAPE 2 – Livret 2

Accompagnement à la rédaction du livret de validation : 85 €/heure, dans la limite de 48 h.

CPF possible ; OPCO EP : 40 €/h dans la limite de 48 h.

Modalité Pédagogique : Entretien en distanciel

ÉTAPE 3 – Jury

780 € / personne

Frais liés au passage devant le jury.

Important : les modalités de prise en charge dépendent de votre situation et du financeur mobilisé.

Besoin de plus d'informations ? Contactez Carolle Samblas :

Mail : Certification@vidal-formation.fr

Tel : 05 61 61 51 51

